

Du 10 janvier au 13 février 2009

Renens, le 23 février 2009

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

Bilan du Groupe Coordination jeunesse de l'Ouest lausannois pour l'année 2007-2008

Le 19 octobre 2007, la Municipalité prenait note de la création du Groupe Coordination Jeunesse Ouest lausannois (ci-après GCJ). Constitué à l'initiative de plusieurs professionnels de la jeunesse, dont le délégué jeunesse de Renens, il réunit 17 personnes de différentes structures présentes dans l'Ouest lausannois, ainsi que deux centres de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise. Il est présidé M. Nicolas Perelyguine (délégué jeunesse de Renens).

Un questionnaire a été adressé aux membres du groupe en décembre dernier afin de dresser un premier bilan et de définir les objectifs 2009. Les résultats ont démontré que le GCJ répond à un réel besoin des acteurs du terrain. Il a permis de favoriser les contacts et créer des synergies entre professionnels. Dans ce sens, le premier objectif "*Créer et maintenir du lien entre les acteurs en faveur de la jeunesse de l'Ouest lausannois*" est atteint.

En outre, le rythme des séances, leur durée, la visite des divers lieux et les thèmes abordés sont satisfaisants pour la majorité des membres du groupe. Les thèmes traités et les invités extérieurs répondent aussi à la nécessité de développer une vision globale sur les activités en faveur des jeunes, rejoignant le deuxième objectif "*Développer un regard pluridisciplinaire sur les politiques de la jeunesse (insertion professionnelle, loisirs, prévention, démarches participatives, etc.)*".

Par ailleurs, le groupe a proposé des actions en 2008 (création du site internet www.j-ouest.ch, organisation du Dîner Quizz le 25 novembre) et en proposera encore pour 2009 (rallye de la citoyenneté en avril prochain), validant ainsi le dernier objectif du GCJ "*organiser et promouvoir des actions communes*".

En conclusion, il apparaît que le GCJ constitue un signal fort à une démarche régionale, tout en respectant un ancrage communal important. En cela, il est une réponse pertinente et utile au développement du nouveau District de l'Ouest lausannois.

Bien que la coordination de ce groupe représente un travail non négligeable pour le délégué jeunesse de Renens, cette mission entre pleinement dans son cahier des charges. De plus, cette activité importante renforce la position de Renens en tant que chef-lieu du District. Enfin, elle est en complète adéquation avec le travail pour/par/avec les jeunes décidée par la Municipalité pour la politique de la jeunesse.

Projet RailFair : des parrains et marraines pour la gare de Renens

Afin de développer la convivialité et la prévention, les CFF, la Ville de Renens ainsi que la Police de l'Ouest lausannois mettent ensemble en place un projet de parrainage de la gare. Concrètement, d'ici à l'été 2009, des bénévoles assureront une présence dans le périmètre de la gare. Leur rôle sera d'accompagner les voyageurs, de leur rendre de petits services et de marquer, par le dialogue, une présence rassurante et pacifique. Ils recevront une formation de cinq jours dispensée par les CFF et la Croix-Rouge vaudoise. Un comité de pilotage composé de représentants des CFF et de la commune les accompagnera et les soutiendra dans le cadre de leur action. En guise de remerciement, ils recevront des cartes journalières et des bons de transports.

La campagne de recrutement débutera prochainement et sera coordonnée par l'Administration générale. Après Yverdon-les-Bains et Aigle, Renens sera ainsi la 3^{ème} ville romande à introduire le programme de parrainage des gares.

Vitrines du passage sous-voies de la gare

Depuis environ six mois, les vitrines du passage sous-voies de la gare subissent des déprédations. Un rapport de force s'est instauré entre les casseurs et la Commune. Chaque fois qu'il est procédé au remplacement d'une vitre, elle est cassée dans les jours qui suivent. Vu le coût du remplacement des vitrines (environ Fr. 5'000.-- par vitrine, soit un total de Fr. 45'000 pour le remplacement des 9 vitrines actuellement cassées), il est urgent de mettre fin à cette dynamique.

Dans sa séance du 30 janvier 2009, la Municipalité a débattu de cette problématique et est arrivée à la conclusion qu'il était souhaitable de supprimer temporairement ces vitrines par une solution réversible. Consultés par téléphone, les Chemins de fer fédéraux ont donné leur accord, estimant que toute solution sera meilleure que la situation actuelle.

La Municipalité a ainsi décidé de donner mandat au Centre technique communal pour fermer les vitrines du passage sous-voies de la gare. Elle souhaite également qu'une solution soit trouvée pour pouvoir utiliser les surfaces en vue d'affichage, y compris éclairage, afin de maintenir une continuité avec le reste du passage. Enfin, la décision a été prise de cesser la perception des loyers des vitrines avec effet rétroactif en décembre 2008.

Renens reçoit le Prix Igora 2008 du recyclage de l'aluminium

La Coopérative Igora a pour but d'augmenter la récolte et le recyclage des emballages d'aluminium et, dans un sens plus large, elle s'investit en collaboration avec les villes, les récupérateurs, les centres de traitement et les entreprises de recyclage pour un système optimal de ramassage, de tri et de recyclage des déchets en général.

Depuis l'année 2000, Igora prime les communes ou les entreprises qui, par leurs stratégies, leurs innovations, leurs infrastructures ou leur politique de communication, contribuent à améliorer la gestion des déchets en général.

Trois villes ont été récompensées en 2008 : Rieden (AG), St-Gall et Renens. L'innovation que constitue la mise en place de déchetteries mobiles à Renens, la déchetterie intercommunale de Malley et la méthanisation des déchets verts ont particulièrement séduit le jury du concours. A noter que sur les 27 villes primées à ce jour, Renens est la 3^{ème} ville romande ont obtenu cette distinction.

La remise du prix est prévue le 13 mars 2009 à Thoune. Une délégation de la Commune y sera présente.

Concept pour des manifestations propres et respectueuses de l'environnement

Le nombre des manifestations organisées à Renens ne cesse d'augmenter. Qu'elles soient sportives, culturelles ou liées à des événements récurrents ou saisonniers, leur impact en termes de développement durable n'est pas négligeable. Un concept écologique applicable à tout événement

organisé par les services communaux et sociétés locales destiné à en réduire l'impact écologique a été approuvé par la Municipalité.

Intitulé « Concept pour des manifestations propres et respectueuses de l'environnement », il consiste à appliquer une stratégie globale de prise en compte de l'impact écologique à toutes les étapes de la manifestation : planification (intégrant la publicité, les matériaux utilisés, vaisselle et nourriture), gestion des déchets et propreté des sites (tri, collecte, valorisation et élimination des déchets), prise en compte des impacts environnementaux indirects (transports, circulation, pollutions sonores, de l'air et du sol). La mise en application de ce concept doit également permettre de sensibiliser un nombre potentiellement important de personnes dans un contexte de loisirs et sans que celles-ci ne s'en rendent compte. Par ce biais également, aussi bien l'image de la manifestation organisée ainsi que de la Ville de Renens se trouvera renforcée aussi bien auprès de la population de Renens que du grand public.

Une charte régissant ces différents éléments a été élaborée. Elle servira de contrat écologique entre la ville de Renens et tout organisateur de manifestation sur le territoire communal. Ce concept sera testé pour la première fois lors de FESTMIXX en juin 2009 et fera l'objet d'un bilan établi par le CTC.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé:

- d'accepter le principe de mettre à disposition huit salles de classes du Collège de Verdeaux et six salles de classes du Collège du 24-Janvier comme dortoirs ainsi que trois salles de gymnastique comme lieu d'entraînement dans le cadre de la **14^{ème} Gymnaestrada** qui aura lieu du 8 au 17 juillet 2011, à Lausanne;
- de confirmer **les modalités d'organisation** pendant les travaux au centre-ville, **du nouveau marché à la rue du Midi et de son prolongement, pendant la saison des animations, à la rue Neuve**. Ainsi, durant la période des animations (1^{er} avril au 30 octobre), le marché se prolonge à la rue Neuve pour les stands divers, associatifs, politiques ou autres (braderies, ventes de livres, d'habits, etc.). Et durant la période hivernale (1^{er} novembre au 31 mars), les stands divers, associatifs, politiques ou autres sont autorisés à venir à la rue du Midi, pour autant que les mesures de sécurité soient respectées, que les stands traditionnels gardent la place qui leur a été attribuée et que des emplacements en suffisance soient disponibles (jusqu'au niveau du chantier du bâtiment du Grand Hôtel); les emplacements seront attribués par ordre d'inscription.
- de signer **l'avenant à la convention du 27 juin 2000** liant l'Entreprise Matthey Transports SA et la Commune de Renens **concernant la suppression du ramassage des déchets encombrants en porte-à-porte**;
- de participer exceptionnellement au financement du **nouveau bâtiment de l'IDHEAP** – Institut de hautes études en administration publique, à Chavannes-près-Renens — à hauteur de Fr. 5'000 au titre de subvention de la Commune de Renens;
- de répondre à la consultation du Service des routes du Canton de Vaud relative à la « **nouvelle vision du réseau des routes d'importance cantonale** » et de valider le réseau proposé pour les RC 251, 151 partie nord, et 181. En revanche, la Municipalité refuse le tronçon de la RC 151, partie sud, incompatible avec le projet d'axe fort à ce jour et réserve sa décision sur la mise en œuvre et son financement;
- que la cérémonie de **remise des Mérites 2009** aura lieu le lundi 16 novembre 2009 (au lieu du 25 novembre initialement décidé);
- d'octroyer pour 2009 à **l'Association des familles du Quart Monde** une subvention équivalente à celle de 2008, ainsi qu'une participation au loyer;

- de signer pour une durée de deux ans minimum, un contrat pour l'équipement d'**essuie-mains en papier et de distributeurs de savon** dans les bâtiments administratifs avec une société proposant un système dont l'écobilan satisfait aux exigences du responsable environnement de la commune;
- dans le cadre de la **réhabilitation du Corso**, de désigner les mandataires pour l'établissement des soumissions en matière de travaux de génie civil, chauffage-ventilation-sanitaire, et électricité-équipement de scène en vue d'établir un préavis;
- de commander pour les besoins de la Direction Environnement-Maintenance :
 - un **véhicule Toyota Dyna** 100 D-4D, châssis cabine Diesel. Ce véhicule remplacera le Fiat Fiorino utilisé quotidiennement pour le déplacement de l'ouvrier chargé du nettoyage des édifices publics;
 - une **épareuse Rapid Euro** 4 20 CV. L'acquisition de cette machine qui fauche et broie simultanément l'herbe coupée, permettra une économie importante en temps de travail;
 - **quatre tableaux électriques avec prises et un coffret principal avec alimentation de 125 ampères**. Ce matériel est traditionnellement installé et loué par un électricien agréé lors de toutes les manifestations organisées par les services communaux. Son acquisition permettra une plus grande souplesse d'utilisation, tout en économisant le prix de location. De plus, il sera directement utilisé pour alimenter le marché de la rue du Midi et le kiosque à musique provisoire à l'extrémité de la rue Neuve;
- l'adjudication des travaux suivants :
 - travaux de génie civil pour la **pose de collecteurs EU/EC** sur la route du Lac en lien avec la future mise en séparatif du **Collège du Censuy**;
 - mandat d'ingénieur pour la réactualisation de dossier de l'étude complémentaire pour la **réalisation du collecteur EC de l'avenue des Baumettes**;
 - réalisation des sols sportifs, carrelages et parquets dans le cadre de **l'agrandissement et de la rénovation du site scolaire du Léman**;
 - remplacement de la production du froid de la **chambre frigorifique du chalet Joli-Bois d'Ondallaz**;
 - remplacement des **blocs de puissance de la Salle de spectacles**.

La Municipalité a pris acte :

- que, suite au match de gala du 21 avril 2008, la **Fondation 442** de M. Fabio Celestini fera un don de Fr. 50'000.— pour le futur **terrain de gazon artificiel** pour les juniors du FC Renens;
- que l'**inauguration officielle de la première déchèterie mobile** aura lieu le samedi 14 mars 2009, sur le parking de l'Eglise-Catholique de 9h à 14h;
- du **rapport d'expertise relatif aux faux-plafonds dans les bâtiments scolaires de Renens**. Ce rapport fait suite à une demande du canton aux communes de faire procéder au contrôle des éléments de faux-plafonds dans les bâtiments scolaires. Selon le rapport, la situation est en ordre. Quelques lieux ont cependant fait l'objet de remarques. La Municipalité approuve les dispositions prises afin de réaliser les travaux nécessaires, de minime importance, pour tenir compte des remarques formulées. Ce rapport sera transmis à la Direction générale de l'enseignement obligatoire accompagné d'un courrier expliquant les mesures prises ou à prendre.

LA MUNICIPALITE